

N/REF : 25/08/2026 14H08 C:025233 I:34566

M. ARNAUD Gérard

V/Appel du Mardi 25/08/2026 a 14H08

**248 RUE DU PEUIL
38340 VOREPPE**

IMMEUBLE : PEUIL
248 RUE PEUIL
38340 VOREPPE

St Martin-H, le 14 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 248 RUE DU PEUIL VOREPPE - MR ARNAUD 04 76 50 23 24

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DU WC

Donneur d'ordre : Mme ARNAUD

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 27/08/2026 A 12H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.ARNAUD
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU D'EAUX USEES A PARTIR DE LA STATION DE
RELEVAGE JUSQU'AU COLLECTEUR DE LA CAVE
EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAISSE
CONTROLE DES EVACUATIONS CUISINE ET WC
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : RECU CHEQUE 255730012 D'UN MONTANT DE 207,41€ TTC -LA BANQUE POSTALE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN